



»» A l'attention du personnel non-médical et médical (sages-femmes)

POLITIQUE DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

1. Qu'est-ce qu'un risque professionnel ?

“L'éventualité d'une rencontre entre l'homme et un danger auquel il est exposé” dans son travail (INRS).

En tant que professionnels hospitaliers, vous pouvez être exposés à des risques chimiques et biologiques, des troubles musculo-squelettiques (TMS), des risques psychosociaux (RPS), de la violence en milieu de santé...

Le CH d'Auch, en qualité d'employeur, se doit de minimiser les risques auxquels votre pratique professionnelle vous expose.

2. Une politique de prévention : dans quel but ?

En lien avec les membres de la F3SCT (ex-CHSCT), la Médecine préventive et la Direction de la Qualité et gestion des risques, la DRH réaffirme sa politique renouvelée en matière d'amélioration des conditions de travail.

Les mesures et outils tendent à éviter ou diminuer les risques professionnels, en veillant à :

- Prendre soin de vous au travail
- Sensibiliser sur les risques auxquels vous vous exposez dans vos métiers respectifs
- Adopter les bonnes pratiques professionnelles pour limiter votre exposition aux risques
- Prévenir l'absentéisme et bénéficier de meilleures conditions de travail au quotidien (posture, manutention, matériel...)

3. En pratique au CH d'Auch, à compter du 01/10/2023 :

New!

- Participation obligatoire, pour tout nouveau recruté, aux Visites d'information et de prévention (VIP) avec Mme Françoise MELIET, Infirmière de Santé au travail. Afin de faciliter vos déplacements et la tenue des VIP (sur votre temps de travail et en concertation avec votre encadrement), elles auront lieu :
 - Au SAST (Ribère) pour les agents de l'EHPAD / USLD
 - Ou dans une salle réservée à cet effet sur le Tripode.
- Réunion mensuelle d'un Groupe de Travail Prévention, piloté par la DRH et composé de représentants F3SCT et de personnes qualifiées selon l'ordre du jour établi, en vue d'actions visibles sur le terrain.
- Composition d'un groupe de quatre formateurs PRAP2S/ALM intervenant sur le terrain pour vous munir des bons réflexes dans vos pratiques professionnelles quotidiennes.
- Poursuite des visites des risques avec la Direction de la qualité et gestion des risques et étude des situations individuelles délicates en DRH.